Adresse postale : Mairie de Myans

Mail : gvmyans73800@gmail.com

Web : http://gv73800.e-monsite.com/

Informations inscriptions saison 2023-2024

Les activités adultes et enfants se tiendront dans le respect des recommandations sanitaires du gouvernement et de la fédération EPGV.

Tarifs pour la saison sportive : une trentaine de séances au minimum, de Sept à mi-juin,

Yoga lundi 19h à 20h: 135€
Yoga jeudi soir 19h à 20h : 135€
Yoga lundi + Yoga jeudi : 195€
Le jour du yoga doit être choisi lors de l'inscription

Gymnastique Adulte mardi matin 9-10h : 70€
Gym Tonique mardi soir 19h30-20h30 : 70€

Yoga + gym : 195€
Le jour du yoga doit être choisi lors de l'inscription

Yoga lundi + Yoga jeudi + Gym : 260€

Gymnastique enfant mardi 17-18h : 70€

Séances d'essai et de découverte

Nous proposons aux nouveaux adhérents deux séances d'essai gratuites.

Étalement du règlement

Le règlement se fait avec un chèque à l'ordre de l'association GV Myans.
Il vous est possible de nous remettre votre règlement avec 2 ou 3 chèques pour un encaissement étalé sur 2 ou 3 mois.

Réductions

A partir du deuxième adhérent au sein d'une même cellule familiale, une réduction de 5€ par adhérent est accordée. Exemples :

- Les deux conjoints pratiquent ==> réductions de 5€ pour chaque adhérent.
- Les deux conjoints et un enfant pratiquent ===> réductions de 5€ pour chaque adhérent soit 15€ de réduction au total.

Inscriptions tardives

Pour une inscription tardive (à partir du 1er Janvier), le tarif des activités est calculé au prorata du nombre de mois sur un total de 10 mois. Notez que le prix de la licence EPGV ne fait l'objet d'aucune réduction.

Licence EPGV 28€ (23€ pour les moins de 18 ans)

Elle est obligatoire pour pouvoir pratiquer une ou plusieurs activités au sein de l'association GV Myans : elle est valable pour toute la saison sportive, de Septembre à Août de l'année civile suivante.

Si la licence a déjà été acquise dans le cadre d'une **autre association EPGV**, merci de nous fournir une copie par mail (gvmyans73800@gmail.com).

Si un autre club affilié à la FFEPGV vous demande une attestation pour la licence que nous avons commandée pour vous, vous pouvez imprimer votre licence reçue par mail ou demander son renvoi à partir du site https://ffepgv.fr/.

Assurance de base comprise dans la licence :

Voir le détail dans le menu 7. Elle couvre la responsabilité civile et comporte un volet "individuelle accident" pour l'indemnisation des dommages corporels.

Assurance complémentaire FFEPGV I.A. SPORT+ :

Voir le détail dans le menu 7. Cette assurance est optionnelle : elle renforce les garanties de l'"individuelle accident" fournie dans le cadre de la licence de base. Le coût annuel est de 10€.

Certificat médical pour les activités adultes :

Depuis le mois de septembre 2022, la Fédération EPGV a remplacé l'obligation de présentation d'un certificat médical (tous les 3 ans en cas de renouvellement) au profit d'un questionnaire de santé. Cette modification a été rendue possible par un nouveau texte législatif voté en 2021. Le certificat médical n'est obligatoire que si une ou plusieurs réponses au questionnaire de santé est / sont « oui ». Consultez la page consacrée spécifiquement à l'auto-questionnaire santé pour les majeurs, rubrique « 2- A propos de l'auto-questionnaire santé ».

Fiche sanitaire pour les activités adultes

Comme l'an dernier, nous vous demandons de prendre connaissance de la fiche sanitaire qui décrit les précautions sanitaires pour la pratique des activités adulte. Nous vous demandons de nous la retourner datée / signée avec votre inscription.

Fiche Enfants

Pour l'activité Gymnastique Enfant, nous demandons de préciser les modalités de dépose / départ des enfants, ainsi que les informations complémentaires éventuelles concernant l'enfant.

Certificat médical pour la gymnastique enfants

Comme depuis l'an dernier, il n'est obligatoire que s'il y a une ou plusieurs réponses positives à l'auto-questionnaire de santé : consultez la page consacrée spécifiquement à l'auto-questionnaire de santé pour les mineurs, rubrique « 2Bis- A propos de l'auto-questionnaire de santé pour les mineurs ».

Pour vous inscrire et payer (adultes et enfants) :

Comme l'an dernier : pour remplir le formulaire (un formulaire d'inscription pour chaque personne pratiquant une ou plusieurs activités), nous vous proposons de compléter vos informations:

- soit directement sur des formulaires interactifs accessibles sur le site internet que vous imprimez (ce que nous préférons pour éviter les erreurs de lecture)
- soit vous les imprimez et vous les remplissez manuellement

Vous trouverez ces formulaires sur le site internet, rubriques :

1. Inscription Adultes

2. Inscription Enfants (voir ci-dessous les modalités particulières pour les enfants).

Calendrier des inscriptions et du règlement

Pour les renouvellements adultes, nous prendrons vos inscriptions, DOSSIER COMPLET dès votre première séance, merci d'avance, qu'on se le dise.

Pour les nouveaux adhérents adultes , nous proposons deux séances d'essai et nous vous demandons de revenir vers nous avec votre inscription au plus tard après votre deuxième séance.

Modalités particulières d'inscription pour les enfants

Page suivante ===➔

Les dossiers d'inscription doivent être remis complets du 4 au 8 septembre 2023 dans la boîte aux lettres de Mme GELON Dominique au 11 impasse des balcons du granier Myans

1. L'effectif du cours est de 12 enfants venant de moyenne ou grande section.

2. 2 séances d'essai seront proposées les 12 et 19 septembre à l'issue desquelles :

   - L'inscription est confirmée et le chèque encaissé.

     ou

   - L'inscription n'est pas confirmée, le dossier et le chèque seront rendus.

3. En cas de désistement et s'il y a plus de 12 demandes, nous gérerons ensuite avec la liste d'attente.